

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01696

Numéro SIREN : 829 091 388

Nom ou dénomination : 7 FORCE 7

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/038727

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/06/2023 ③	Net 30/06/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	649	AS	247	531
Autres immobilisations corporelles	AT	11 626	AU	1 976	519
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BI	12 275	BK	2 223	1 050
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN	782 845	BO	782 845	638 433
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		9 000
Clients et comptes rattachés (3)	BX	722 507	BY	722 507	591 685
Autres créances (3)	BZ	202 849	CA	202 849	150 320
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	88 993	CG	88 993	101 654
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 690	CI	1 690	
TOTAL III	CI	1 798 885	CK	1 798 885	1 491 092
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 811 160	IA	2 223	1 808 937
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Alain Vidal

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/06/2023

Néant ☐

		Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital social ou individuel (1) (dont versé) 100	DA	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK	DC		
Réserve légale (3)	DD	10	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI	DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ	DG	106 033	
Report à nouveau	DH		-157 482
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	DI	555 108	324 526
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	661 251	167 143
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	DR		
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		248
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI	DV	150 471	94 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 936	129 696
Dettes fiscales et sociales	DY	255 838	220 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	710 440	880 000
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	1 147 686	1 324 999
Écarts de conversion passif	V		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	1 808 937	1 492 143

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 147 686	1 324 999
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	FH		

Annexe

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 1 808 937 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 555 108 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient et sont principalement composés des éléments suivants:

1. Prix d'acquisition des immeubles,
2. Frais d'acquisition,
3. Honoraires et frais techniques
4. Travaux.

Les frais financiers sont incorporés au coût de revient des stocks, et ce jusqu'à la date d'achèvement des immeubles.

Les clés de répartition des coûts pour la valorisation des lots en stock à la date de clôture sont définies par les tantièmes des règlements de copropriété ou les grilles des prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7 FORCE 7
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 48 rue de Bayard, 31000 Toulouse
829 091 388 RCS Toulouse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 555 107,83 euros en totalité au compte "autres réserves".

Compte tenu de cette affectation :

- le compte « autres réserves » s'élève à 661 141,23 euros
- les capitaux propres de la Société sont de 661 251,23 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

*Exercice clos le 30 juin 2020 :

Néant

*Exercice clos le 30 juin 2021 :

Néant

*Exercice clos le 30 juin 2022 :

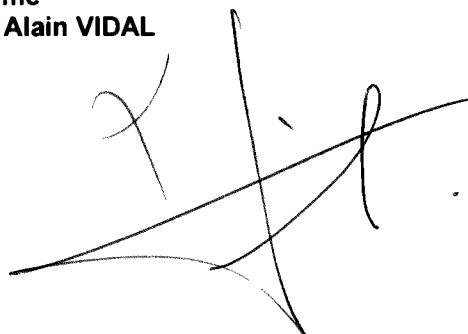
61 000,00 euros, soit 610,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 novembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président : Alain VIDAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Vidal', written over a horizontal line.